

L'appel unitaire des syndicats et associations de sages-femmes du 12 mai 2011 exprime la colère d'une profession malmenée par les différentes «réformes» de ces dernières années.

Les sages femmes au cœur de la tourmente hospitalière !

Les restructurations hospitalières actuelles désorganisent le travail des sages-femmes en le morcelant, en le dévalorisant, en imposant des rythmes infernaux et en concentrant le maximum de naissances sur chaque plateau technique, où seuls les actes « accouchements, entrée, sortie, poids de bébés, réanimation » sont financés.

Les sages-femmes hospitalières s'épuisent, leur moyenne d'âge dans les maternités de niveau 3 est de moins de 40 ans et le turn-over semble s'accélérer au vu de l'augmentation des démissions et au recours à l'intérim...

L'accélération des regroupements de maternités importantes (2000 naissances vers des unités à 4000 ou 5000 naissances par an), et des fermetures de maternités effectuant moins de 1000 accouchements mettent à mal une profession toute entière.

Pour la région Ile de France, la maternité de Saint Vincent de Paul a mis 15 ans à fermer, c'est fait aujourd'hui. La maternité de Saint Antoine devrait fermer en 18 mois, fin 2011, pourtant elle a été rénovée et 2500 bébés y naissent chaque année ... Les autres maternités ont déjà absorbé, en 10-15 ans la fermeture de 50 maternités.

Les fermetures de maternités, cela suffit !

Avec la loi Bachelot et avec la tarification à l'activité, au contraire, c'est le bulldozer qui avance dans tout le pays. Par exemple, l'Agence Régionale de Santé met en place des maternités-usines : 4000 à 5000 naissances déjà à Pontoise, Poissy... demain à Evry, Port Royal !

Et à qui le tour après demain ?

Pour les maternités privées du secteur non lucratif participant au service public : les Lilas, les Bluets, Foch, les Diaconesses, le Franco-britannique, Montsouris, Bon-Secours Saint Joseph, cela veut dire RESTRUCTURATIONS, FUSIONS....

Dans toutes ces maternités, les sages-femmes sont déroutées, épuisées et inquiètes pour l'avenir de la natalité en France.

Un seul objectif : augmenter les naissances, faire du «fric», pas de la qualité !

0€ pour l'aide à l'allaitement

0€ pour l'accompagnement

L'avenir : la vidéo surveillance de l'accouchement à la place de sage femme, donc moins de personnel...

Le seul but :

Que les femmes quittent au plus vite la maternité.

Les Agences Régionales de Santé le répètent : 4 jours c'est encore trop

Leur objectif est financier : le séjour en maternité, ça doit être 48h !



Union syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 10 mai 2011

Pourtant déjà plusieurs conséquences gravissimes ont eu lieu pour des sorties trop précoces de la maternité ...

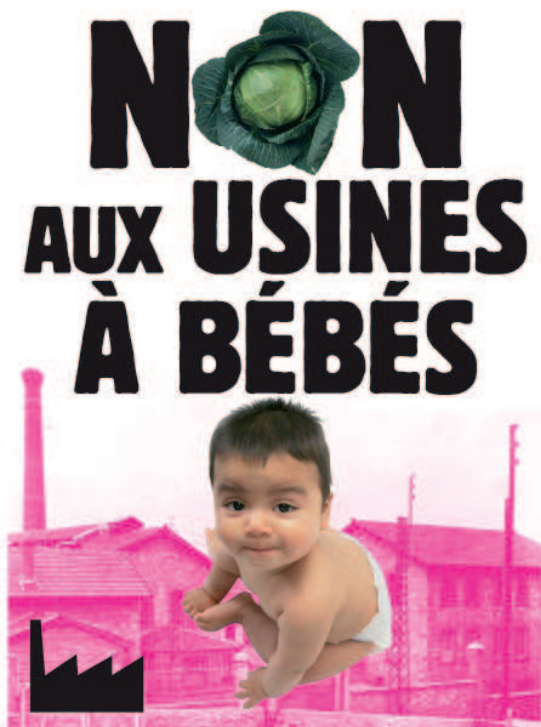
Dans chaque maternité, pour « équilibrer les comptes », l'ARS diminue les financements en baissant chaque année depuis 2008 le tarif accouchement normal.

L'activité « accouchement » progresse : cette augmentation du nombre de naissance annuelle à personnel constant alourdit les cadences de travail (quitte à risquer l'absence surveillance), et sature les locaux en risquant l'accouchement dans le couloir ou la salle d'attente.

Les menaces de fermeture de maternités augmentent partout en France. La pratique du métier de sage-femme se réduit à une pratique hospitalière dans d'énormes structures très standardisées (protocoles, procédures, process...).

La sage-femme a de plus en plus de difficulté à préserver l'approche physiologique de la naissance face à une médicalisation rentable de l'acte. L'accompagnement de la naissance et de l'allaitement n'ont pas leur place dans la tarification à l'activité.

En revendiquant : «une femme, une sage-femme», ce mouvement s'inscrit dans l'accompagnement de toutes les naissances, dans le respect de la femme et de la sage-femme.



- Les moyens humains et logistiques dans des unités de maternité à taille humaine qui associent qualité et humanité, avec un effectif qui permette une réelle prise en charge individuelle de chaque femme pendant le temps du travail, de la naissance et des deux heures suivant la naissance ainsi qu'un maillage suffisant de sages-femmes dans les suites de couches à l'hôpital ou à domicile.
- Une offre de soins en périnatalité qui soit à la hauteur des enjeux actuels de prise en charge totale de la naissance, qui permette un accompagnement de toutes les femmes, de tous les enfants quelques soient leur fragilité, leur précarité,
- L'augmentation des formations de sages femmes,
- La reconnaissance du niveau d'étude à BAC + 5,
- La réactualisation du décret périnatalité de 1998, avec des effectifs suffisants pour tous les personnels,
- La revalorisation du salaire et des carrières des sages-femmes dans le public et le privé,
- L'arrêt des restructurations hospitalières, les regroupements de maternités,
- Le maintien des maternités de proximité.

> Pour SUD, l'unité réalisée aujourd'hui doit se poursuivre.

STOP A CETTE DERIVE INFERNALE !

